

**Discours de Monsieur Oumar Sako, Chargé de Bureau du PNUD au nom  
des partenaires internationaux à l'occasion du lancement  
officiel des Activités du Comité National de  
Lutte contre la Corruption**

---

*Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement*

*Mesdames et Messieurs les Ministres,*

*Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des Institutions de la République,*

*Mesdames et Messieurs les membres du Comité national de lutte contre la corruption,*

*Madame la Représentante Résidente de la Banque Mondiale,*

*Monsieur le Conseiller à la Coopération et à l'Action Culturelle p.i. de la France,*

*Distingués Invités,*

*Mesdames et Messieurs,*

*Chers Collègues,*

*C'est pour moi un grand plaisir de prendre la parole au nom du groupe des partenaires internationaux appuyant les efforts du Gouvernement de la République Centrafricaine dans le domaine de la Bonne gouvernance, de la transparence et de la lutte contre la corruption, à l'occasion de cette cérémonie de mise en place officielle des membres du Comité national de lutte contre la corruption.*

*A l'instar des autres pays en voie de développement, la question de la lutte contre la corruption est considérée en République Centrafricaine comme l'un des principaux défis du développement. Ceci est a été confirmé par les résultats de l'enquête auprès des entreprises et des ménages sur la corruption organisée en décembre 2005 avec l'appui du PNUD et de « Transparency Internationnal ». En effet, les chefs d'entreprises enquêtées ont indiqués qu'ils considèrent le problème de la corruption comme la deuxième priorité de développement du pays après celui de l'insécurité. Quant aux membres des ménages, ils classent la corruption comme la*

*quatrième priorité après l'insécurité, le chômage et la hausse du coût de la vie.*

*De même, les résultats de cette enquête montrent que la corruption est devenue endémique en Centrafrique car elle touche indistinctement tous les secteurs de la vie économique et sociale : la police, la gendarmerie, les douanes, les impôts, le système judiciaire, le secteur de la santé, de l'éducation, les hommes d'affaires, les partis politiques, l'armée, les services administratifs, etc..*

*Excellence Monsieur le Premier Ministre,*

*Distingués invités,*

*Comme le savez, c'est lors du Sommet Mondial de 2005 sur le développement économique et social que les Etats membres ont convenu de la nécessité d'appuyer les pays à créer des conditions idoines à la bonne gouvernance, à la transparence et à la lutte contre la corruption dans le but de les aider à réduire sensiblement la pauvreté et à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2015. A cet effet, parmi les actions prioritaires, les pays devront ratifier la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la corruption et élaborer les matrices de suivi des actions, créer un partenariat global en matière de développement dans le cadre de la déclaration du millénaire, du consensus de Monterrey et le plan d'action de Johannesburg.*

*Excellence Monsieur le Premier Ministre,*

*Distingués invités,*

*La RCA est éligible depuis le mois de septembre dernier à l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE). Ceci est dû aux efforts poursuivis par votre Gouvernement en matière de Bonne gouvernance, d'assainissement des finances publiques et la poursuite des réformes engagées dans différents domaines y compris le secteur de la Sécurité (RSS) et la préparation en cours du dialogue politique inclusif,. Je voudrais par conséquent au nom du PNUD et des partenaires internationaux impliqués en particulier la France, la Banque Mondiale et la Commission Européenne (à travers différents programmes comme ARCAGE, AREMIF, LICUS II, ARCAD, AREDCA, etc...), féliciter votre Gouvernement pour les résultats atteints et l'encourager à poursuivre les réformes clés et à assurer le suivi des déclencheurs du PPTTE.*

*Je suis par ailleurs, très heureux de constater qu'avec l'appui de la Banque Mondiale et du PNUD, le pays s'est engagé dans la mise en place du*

*dispositif institutionnel et de suivi de la mise en œuvre des déclencheurs de l'Initiative des pays pauvres très endettés (IPPTE). Le décret portant création du Comité national de lutte contre la corruption et son arrêté d'application sont les fruits de cette initiative. L'objectif ultime de la mission qui est assignée à ce comité est de contribuer à la création des conditions propices à une mobilisation des ressources internes et externes en vue de contribuer à l'amélioration et à la fourniture des services publics de qualité à la population.*

*Cette activité s'inscrit dans le cadre du deuxième pilier du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qu'est la « promotion de la bonne gouvernance et l'état de droit ». La cérémonie d'installation des membres du Comité national de lutte contre la corruption permettra d'élaborer le plan d'action prioritaire du pays et de lancer les études diagnostiques de base pour la formulation de la stratégie nationale de façon participative. Le plan d'action sera composé des actions urgentes que le gouvernement a initiées ou entend mettre en œuvre dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP. Le comité devra faire des propositions concrètes au gouvernement en matière de lutte contre la corruption, de transparence et de la bonne gouvernance.*

*Ces actions devront être complétées par un certain nombre de mesures notamment, l'alignement des textes et codes selon les standards internationaux, la mise en application d'un code de marchés publics amélioré et transparent, la publication régulière des opérations financières de l'Etat, le renforcement des capacités matérielles, institutionnelles et humaines des structures de contrôle de l'Etat.*

*Excellence Monsieur le Premier Ministre,*

*Distingués invités,*

*Force est de reconnaître que ces actions vont prendre place dans un contexte national dans lequel la RCA est confronté à de nombreux défis et ce, dans plusieurs domaines. Ainsi, il peut être relevé qu'environ  $\frac{3}{4}$  de la population vit avec un revenu en dessous du seuil de pauvreté, que plus de la moitié des enfants en âge scolaire ne vont pas à l'école et que seulement 30% de la population a accès à l'eau potable.*

*Conscients de ces défis et mesurant à juste titre, les efforts que déploient votre Gouvernement pour y faire face, la France, la Banque Mondiale, la Commission Européenne et le PNUD, oeuvrent à vos côtés pour accompagner le pays dans ce combat. C'est donc avec beaucoup de satisfaction que ces partenaires notent que le Gouvernement accorde un intérêt particulier à cet exercice et l'a inscrit parmi ses actions prioritaires.*

*Il va sans dire que l'appui des partenaires internationaux sera vain si les efforts des acteurs impliqués dans le processus ne sont pas à la hauteur des attentes. En d'autres termes, l'ampleur des problèmes est telle que le succès d'une initiative de grande envergure dépendra des contributions effectives et efficaces de tous les acteurs tant de l'administration publique, du secteur privé que de la société civile. C'est à ce prix que le Comité national de lutte contre la corruption sera à même de jouer son rôle et contribuer à la réussite des réformes macroéconomiques engagées par le pays.*

*Excellence Monsieur le Premier Ministre,*

*Distingués invités,*

*Je voudrais avant de terminer, vous réaffirmer la disponibilité de la Banque Mondiale et du PNUD à continuer aux côtés des autres partenaires à accompagner la RCA dans son combat pour lutter contre la pauvreté et asseoir un développement durable dans le pays pour le bien être des populations centrafricaines.*

*Je vous remercie de votre aimable attention.*